



Exploitation salariale au maroc

Par **adrien**, le **07/02/2012** à **10:24**

Bonjour,

je m'appelle adrien et j'ai travaillé 2 mois au maroc pour un employeur véreux et j'ai fait la bêtise de faire confiance à son associé qui m'a fait bosser deux semaines de plus au black en France aussi

comment puis-je faire tomber cet employeur qui est Solar Industrie et Solution Confort Paris pour Solar et Ecully pour Solution Confort DEP (69) merci

Par **Alain**, le **07/02/2012** à **12:53**

Bonjour,

Pas forcément nécessaire de prendre un avocat pour ce genre de démarche, plutôt essayer de contacter la Société pour essayer de traiter à l'amiable, maintenant, le travail "au Black" que tu sembles avoir fait au Maroc et en France, d'après tes dires est, je te rappelle "illégal", donc pour récupérer légalement ton argent, ça va pas être facile.

En clair, et "amha" tu vas devoir t'asseoir dessus évidemment.

Comment peut-on travailler deux ou trois mois pour une boîte et ne pas s'enquérir de toucher un salaire le premier mois, si on ne touche pas de salaire, on se barre vite fait, non?

Sur un forum concurrent, il y a la direction de Solar Industrie qui s'exprime au sujet de désagréments de particuliers avec leur installation photo-voltaïque, tu devrais aller voir, un directeur de la com semble être très intéressé par les réponses de ce forum et intervient donc assez souvent dessus.

Pose lui donc ta question, je crois qu'il s'appelle "Alexandre"

Alain